



VISITE DU QUARTIER HYPERCENTRE

DU 11 MARS 2023

LES ÉLUS ET LES SERVICES DE LA VILLE À VOTRE ÉCOUTE :

- **Julien Gondard**, Maire de Fontainebleau,
- **Francine Bollet**, adjointe en charge de l'urbanisme et du développement urbain,
- **Antoine Ingold**, adjoint en charge de la participation citoyenne et des développements numériques,
- **Gérald Ronteix**, conseiller municipal délégué à la sécurité,
- **Carole Guernelec**, conseillère municipale déléguée à la dynamisation du commerce et de la marque Fontainebleau,
- **Hélène Maggiori**, conseillère municipale déléguée à la forêt et à la candidature du Domaine de Fontainebleau au patrimoine mondial de l'Unesco,
- **Gwenaëlle Pitrey**, directrice générale des services de la Ville,
- **Jeanne Lafore**, directrice du service Espaces Publics de la Ville,
- **Norbert Lebrun**, chef de la police municipale,
- **Marion Billault**, manager du commerce de la Ville.

Le point de rendez-vous a été donné au parking Place d'Armes.

I. LES PROJETS SUR LE QUARTIER DE L'HYPERCENTRE :



• **Place Franklin Roosevelt :**

→ À la suite d'un rapport d'expertise mandaté par le tribunal, la ville a pris un arrêté de mise en sécurité sur les immeubles situés 24-26 rue Grande qui sont dans un état de délabrement avancé depuis plusieurs années et dont la condition s'est rapidement dégradée.

Des travaux de mise en sécurité seront effectués dans les prochains jours. Ces travaux constituent la première étape d'un projet de réhabilitation de ces immeubles qui débutera à l'automne 2023 et qui durera 18 mois. A l'issue de ces travaux, la Ville engagera un projet de requalification de la « Place Franklin Roosevelt » dans la continuité des aménagements effectués place de la République et place de l'Étape.

• Mur de Ferrare :

→ La restauration du mur et de la porte de Ferrare, inscrits au titre des monuments historiques, est engagée depuis l'automne dernier et devrait se terminer cet été. Dans le prolongement de cette restauration, la rue longeant le mur sera remise en état. La place de Gaulle sera également repensée à l'horizon 2024/2025.

• Parking place d'Armes :

→ Face aux nuisances sonores qui perturbent la tranquillité des riverains, la ville de Fontainebleau a engagé plusieurs mesures : fin de la gratuité du stationnement nocturne sur la place d'Armes, changement de sens de la circulation de la rue de la Chancellerie, multiplication des rondes de la police municipale lors des soirées de fin de semaine, modification du sens de circulation à l'intérieur du parking. À l'issue de la fin de la délégation de service public en 2028, la municipalité engagera une réflexion sur l'avenir de la place d'Armes qui n'a pas vocation à rester un parking.

2. QUESTIONS / RÉPONSES / PROPOSITIONS

• RUE D'AVON

→ **La rue est complètement bloquée dès qu'il y a une livraison chez CEDEO. Proposition de retirer le poteau situé devant le portail à droite afin de créer une zone de livraison pour libérer la chaussée :**

Cette proposition est envisageable et doit être étudiée par les services de la Ville.

• PARKING PLACE D'ARMES :

→ **Suggestion, afin de décongestionner le parking, d'afficher le niveau d'occupation des autres parkings :** des panneaux dynamiques sont déjà présents sur le boulevard Magenta et l'avenue des Cascades pour indiquer les places restantes des parkings sous terrain. Il n'est pas possible d'ajouter les parkings place d'Armes et Château car il n'y a pas de comptage à la place.

→ **La caméra de la place d'Armes fonctionne-t-elle de nuit ?** La caméra fonctionne 24h/24.

→ **Des balises blanches sont renversées ou abîmées Place d'Armes :** ces balises sont progressivement remplacées par des potelets à mémoire de forme.

→ **Plusieurs témoignages affirment que les barrières du parking sont parfois soulevées ou forcées :** le gestionnaire du parking précise que depuis le passage nocturne en payant, l'astreinte pour vandalisme n'a été déclenchée qu'une seule fois.

→ **Quelques remarques concernant la circulation vis-à-vis de la nouvelle sortie du parking avec une proposition pour bloquer le tournant à droite et renvoyer vers la rue de la Chancellerie en empêchant l'accès à la rue du Château :** cette proposition sera étudiée par les services de la Ville.

• QUARTIER PIÉTON / RUE DES SABLONS :

→ **Lors de la visite, un conteneur et une poubelle laissés dehors sont signalés :** ils ont été pris en photo par la police municipale et signalés au SMICTOM pour effectuer un passage.

→ **Plusieurs remarques sont formulées sur le déchaussement des pavés :** chaque année de nouvelles reprises sont prévues pour répondre à la détérioration des pavés en centre-ville. En 2023, les travaux ont démarré le 11 avril pour une durée de 2 semaines.

→ **Des plaintes portent sur l'usage de la ruelle Saint Claude (nuisances sonores, squats, détritux) :** des passages de la police municipale sont à présent faits quotidiennement ainsi que lors des services en soirée.



→ **Les riverains de la rue de la Corne dénoncent des nuisances sonores excessives liées à certains établissements** : la police municipale passe lors des services de nuit. Plusieurs verbalisations ont été effectuées auprès des établissements. Une réunion avec les gérants est prochainement programmée.

• RUE DE LA CHANCELLERIE :

→ **Un signallement porte sur la présence de rats** : l'information est relayée à la Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau afin de cibler cette zone lors du prochain traitement qui aura lieu au mois de juin.

• RUE DE FERRARE :

→ **Possibilité d'ajouter un panneau indiquant le parking moto pour les places rue de Ferrare au niveau de la Place de Gaulle ou du passage Ronsin** : cela sera fait mais les délais de commande sont longs.

→ **Possibilité d'invertir les panneaux « STOP » et « interdiction de tourner à gauche » sur le mât du STOP rue de Ferrare à l'angle Ronsin tout comme la possibilité de mettre un STOP plus gros** : À la suite de la visite de quartier, un panneau STOP deux fois plus grand a été installé et les deux panneaux ont été inversés.



→ **Au croisement de la rue de Ferrare et de la rue des Sablons, quelques signalements de vitesse excessive** : ce secteur va être intégré dans le calendrier des installations temporaires de radar. La police municipale est également prévenue pour effectuer des contrôles de vitesse.

• DIVERS :

→ **La création de nouveaux parkings est-elle à l'étude à Fontainebleau ?**

- Dans le cadre de l'aménagement du campus universitaire sur le site de l'ancienne caserne Damesme, une réflexion est en cours pour la construction d'un parking sur le site ;
- L'aménagement du futur quartier du Bréau pourrait aussi prévoir un parking pour désengorger le centre-ville ;

→ **L'horaire matinale de la collecte des ordures ménagères gêne la tranquillité des riverains** : le SMICTOM a déjà été sollicité en ce sens et compte-tenu de la fréquentation de la ville à partir de 7h30 en hypercentre, les agents ont besoin de commencer très tôt pour ne pas bloquer la circulation.

→ **Suggestion de mise en place de points d'apport volontaire pour le verre dans d'autres quartiers de la ville, notamment rue Royale** : cette proposition sera étudiée par les services de la Ville.

→ **Les déjections de pigeons salissent les balcons des résidents** : l'installation de pics anti-pigeons est à la responsabilité du syndic de copropriété.

3. CONTACT

Vous avez une doléance à nous communiquer ? Vous souhaitez nous faire part d'un projet ? Écrivez à maire@fontainebleau.fr. Votre mail sera directement traité par le cabinet du maire.

Les élus sont également à votre écoute.

N'hésitez pas à les solliciter en faisant la demande par mail à assistante.elus@fontainebleau.fr.

Hôtel de Ville
40 rue Grande
77300 Fontainebleau